Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 33 (1969) Heft: 131-132

Artikel: On remplaçant nous en français

Autor: Grafström, Åke

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-399450

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 23.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

ON REMPLAÇANT NOUS EN FRANÇAIS

C'est un fait bien connu que le français familier se sert très souvent de on au lieu de nous auprès du verbe. En effet, on peut remplacer n'importe quel pronom personnel sujet, mais il s'emploie surtout pour la première personne et tout spécialement pour la première personne du pluriel (4° pers. ¹).

Dans nombre d'articles et de grammaires, on parle de cette extension de l'emploi de notre indéfini et l'on essaie parfois d'en donner des explications plus ou moins complètes. En ce qui concerne la substitution de on à nous, on tâchera ici de faire une synthèse de ces explications. Nous espérons pouvoir y ajouter quelques apports personnels et n'avoir négligé aucun travail essentiel relatif aux problèmes qui nous préoccupent dans cet article.

Consultons d'abord certains ouvrages postérieurs à 1960 pour voir comment ils présentent l'usage de on à la place des pronoms personnels sujets.

Deux dictionnaires récents ne prennent pas exactement la même position. Le Petit Robert (1967) parle d'emplois stylistiques et considère on pour nous comme familier, alors qu'il qualifie de populaire la combinaison nous on (Nous, on veut bien). Selon le Dict. du français contemporain (1966), on remplace nous (« incluant clairement celui qui parle ») dans la langue familière, où se rencontre aussi nous on (Nous, on n'y peut rien). Quant à on pour je, ce dictionnaire fait une différence entre la langue familière (simple substitution) et la langue littéraire (certaines intentions, modestie, etc.). Il dit que c'est surtout dans la langue parlée que notre indéfini s'emploie au lieu des autres personnes avec différentes intentions (familiarité, sympathie, enjouement, mépris).

Dans leur grammaire (1962), M. Wagner et M^{11e} Pinchon trouvent, § 214, que l'emploi systématique de *on* à la place de *nous* est vulgaire. En 1963, M. René Lagane a publié un intéressant article intitulé *On*

^{1.} Par la suite, nous numéroterons les différentes personnes de 1 à 6.

pronom indéfini ou pronom personnel? Il y constate que, dans la langue familière, on remplace simplement nous « incluant sans équivoque le locuteur (toi + moi; lui, elle + moi; vous + moi; eux, elles + moi) », ce qui fait faire une distinction entre On a pris nos affaires (on = nous) et On nous a pris nos affaires (on = quelqu'un). D'après l'auteur, « l'intention stylistique est plus sensible » lorsque notre indéfini se substitue aux autres pron. pers. suj.

Dans Le bon usage (8° éd., 1964), M. Grevisse met, § 587, b, en garde contre certains emplois de on pour nous, qui, à son avis, « ne sont parfois que des vulgarités de langage ».

Passons à trois études de 1965. Dans Le français populaire 2, M. Guiraud signale, p. 41, on chante au sens de nous chantons. « Si le lecteur veut bien tendre l'oreille il verra, dit-il, que cette forme est en pleine expansion. » Au § 254 de sa grammaire française, M. Togeby fait observer que on se dit très couramment au lieu de nous 3. Ouvrons maintenant la Grammaire structurale du français (nom et pronom) de Jean Dubois. L'auteur voit, p. 111-114, en on la négation du système des référents personnels (je, tu, il, nous, vous, etc.) 4, pouvant remplacer je, nous (substitution sans valeur stylistique) et tu, vous, (substitution à valeur stylistique).

Dans la Grammaire pratique du français d'aujourd'hui (1968), M. Mauger mentionne, § 367, l'emploi de notre indéfini au lieu de nous dans le français parlé familier, tandis qu'il qualifie de populaire une phrase telle que On prend notre café tous les midis:

Nous devons à M^{me} Madeleine Csécsy un article sur *Personnes et nombre dans les formes orales du verbe* (1968)⁶, où elle dit, p. 32, que *on parle* est devenu l'équivalent de *nous parlons* dans « un langage familier considéré comme incorrect ». Sous *Remarques pédagogiques*, nous y lisons au sujet de cette substitution (p. 35): « Il n'est cependant pas recommandable

- 1. Le français dans le monde, 21, p. 39-40. L'auteur se joint à ceux qui qualifient on de pronom personnel indéfini, terme employé également par le Dictionnaire du français contemporain.
 - 2. Que sais-je?, nº 1172.
- 3. Il regarde, ib., on comme un pron. réfléchi conjoint, dont soi peut être la forme correspondante disjointe (Mais, non, soi, on ne meurt pas).
- 4. Pour M. Dubois, on doit donc être rangé parmi les pronoms personnels. Voir ib., p. 112.
 - 5. Il s'agit ici évidemment de la langue parlée.
 - 6. Le français dans le monde, 56, p. 31-35.

d'enseigner une forme qui, si répandue soit-elle, est considérée comme familière. »

Essayons de *résumer* ce qui précède. Le fréquent usage familier de *on* à la place de *nous* n'est pas encore tout à fait accepté, et la limite entre la langue familière et la langue populaire est flottante. Quand notre indéfini remplace les autres personnes, il semble toujours s'agir de certaines nuances stylistiques sauf pour la première.

Nous allons maintenant regarder des ouvrages antérieurs à 1960, mais tous parus dans notre siècle.

Dans les Essais de philologie moderne, I, Lund, 1901, Émile Rodhe écrit, p. 40: « On sait que ces tournures avec on , remplaçant le plus souvent nous, sont très en vogue dans le peuple, ex.: 'On n'est pas des princes', etc. »

Nyrop a publié en 1916 une Étude syntaxique sur le pronom indéfini « on » suivie de Nouvelles remarques syntaxiques sur le pronom indéfini « on » ². Consultons d'abord la première de ces études en laissant de côté sa partie historique.

Après avoir constaté que l'emploi de on a quelque chose d'effacé, de prudent et de modeste, l'auteur nous apprend, p. 174, que, dans certains cas, la forme indéterminée remplace un pronom personnel, et que ce phénomène s'observe aussi bien dans le style soutenu que dans le parler populaire. A la question où allez-vous? un paysan répond selon lui : on va à Angers.

Nyrop parle de la valeur stylistique que peut avoir notre indéfini et il ajoute, p. 176 : « A côté de cet emploi essentiellement stylistique de on il faut en relever un autre, propre surtout au langage patois et familier, et qui nous montre la substitution constante de la forme indéterminée à la première personne du pluriel. Un paysan dira indifféremment nous partons et on part. »

A la même page, l'auteur dit que la confusion entre nous et on se rencontre aussi dans « un langage tout à fait cultivé » et il allègue un extrait d'une lettre écrite en 1915 par « une jeune fille française, née à Paris, appartenant à la meilleure société et très instruite » : Au premier coup de

^{1.} Il a cité plus haut On n'est pas toujours belle, qualifié de familier.

^{2.} Oversigt over det Kongelige Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger (Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark), 1916, n° 2, p. 169-179 (Étude) et n° 4, p. 321-327 (Nouvelles remarques).

canon qui nous a réveillés à 2 hs du matin on s'est dressé, surpris — et quand on a compris ce dont il s'agissait — eh bien moi, malgré le tragique de la situation, je n'ai pas pu m'enpêcher de rire. Nyrop nous montre, p. 176 177, que cet emploi de on avait commencé à pénétrer dans la langue littéraire de son époque, notamment pour imiter la langue de tous les jours et celle des enfants.

Dans son second article, le même érudit fait observer, entre autres, que le type nous on se marie semblait appartenir surtout au parler vulgaire de Paris (p. 325). Il traite de nouveau de notre indéfini dans sa grammaire historique ¹, où l'on retrouve à peu près les mêmes remarques que celles signalées ici.

Élise Richter dit en 1917 que on pour nous gagne du terrain dans le langage populaire et elle est presque tentée d'y voir un signe de la démocratisation. 'Nous' sommes absorbés par le peuple de manière que nous sommes équivaut à on est ². Plus tard elle reprend la même idée dans Die Entwicklung des neuesten Französischen, Bielefeld, Leipzig, 1933, p. 37-38.

Dans son compte rendu de l'étude syntaxique de Nyrop, Lucien Foulet croit que l'emploi populaire de *on* au lieu de *nous* a pénétré profondément dans la langue cultivée, mais qu'il ne s'y fait pas toujours remarquer ³.

En 1918, paraît une étude fort intéressante de Spitzer sur on remplaçant nous 4, sur laquelle nous aurons l'occasion de revenir plus bas. A son avis, on pour nous n'avait pas encore été complètement intégré au système flexionnel du français populaire (p. 152). Quoi qu'il en soit, la preuve qu'il en donne ne me semble pas valable, à savoir l'existence d'un on gnomique. Rappelons que nous peut aussi avoir un tel sens. Selon Spitzer, le on étendu semblait être devenu une mode dans l'argot de certains milieux exclusifs et avoir commencé son essor social (p. 154-155).

Dans La pensée et la langue (1922), p. 277, Brunot écrit à propos de on pour je, nous que cet indéfini peut être l'équivalent des personnels et que cette substitution est très fréquente dans la langue populaire (On y va = j'y vais), en ajoutant qu'on entend même à Paris des phrases comme Nous, on est là qu'on mange et On a du pain pour nos vieux jours. Trygve Tranaas s'est aussi intéressé à l'usage populaire de on. « Le peuple s'en sert

- 1. Tome V (1925), § 368-389, p. 368-384.
- 2. Archiv, 136, p. 275.
- 3. Voir Rom., 45, 1918, p. 158.
- 4. Aufsätze zur romanischen Syntax und Stilistik, Halle, 1918, p. 144-160. Revue de linguistique romane.

à chaque instant pour les pronoms de la première personne, surtout pour nous », dit-il en 1923 1.

Il va sans dire que Sandfeld s'occupe de on désignant des personnes déterminées dans le premier tome (§ 221-227) de la Syntaxe du français contemporain (1928), consacré uniquement aux pronoms. Après avoir signalé certaines nuances spéciales que peut avoir on remplaçant nous, l'auteur continue, § 223 : « Mais même en dehors de ces cas, l'emploi de on pour nous est très répandu dans le langage familier comme dans la langue populaire... ». Plus loin, il donne des exemples de on combiné avec nous : Nous, on est que des ouvriers ; Nous deux, on ne peut être que des amis, etc. (§ 226).

Dans La grammaire des fautes (1929), H. Frei fait une différence nette entre on au lieu de nous et on remplaçant les autres personnes : « Mais il faut naturellement bien distinguer les emplois figurés, où le sens premier est associé encore au sens dérivé — par exemple on « je », on « vous », on « tu » — de l'emploi décidément autonomisé de on « nous » (p. 147).

Citons ensuite un passage de 1935, tiré de la Syntaxe du français moderne de G. et R. Le Bidois : « La langue littéraire observe certaines précautions dans l'usage de on mis pour nous... Ce n'est que dans le langage populaire qu'on dit, par ex. : « Nous nous connaissons depuis si longtemps, on était très amis »... » (t. I, § 385). L'année suivante, John Orr écrit que, « dans la langue parlée, nous marchons se trouve en rétrogression devant le tour nous, on marche » ².

D'après la grammaire de Damourette et Pichon, t. VI (1943), § 2345, on s'emploie pour nous dans la langue vulgaire et même dans « le parler négligé de certaines personnes de la classe bourgeoise ». Plus bas, on y lit : « Cette substitution de on à nous comme adminicle locutif pluriel est très fréquente dans la bouche des enfants et, dans beaucoup de familles de la classe cultivée, les parents ont à lutter contre elle par l'éducation. » Suit un exemple entendu le 27 janvier 1939. Un garçon de 17 ans : En classe, on était vingt-huit. — Sa mère : On était! Nous étions vingt-huit. Je ne crois guère qu'une mère de nos jours eût réagi de cette façon. Les deux auteurs prétendent que nous et la désinence -ons ne sont pas sémantiquement menacés, et que les mêmes enfants qui usent souvent de on emploient aussi nous.

^{1.} Die neueren Sprachen, 31, p. 302.

^{2.} Fr. Mod., 4, p. 124.

Dans un article publié en suédois en 1947, H. Tjerneld, fin connaisseur de la langue trançaise, nous fait part de quelques observations qu'il a faites sur le français parlé et écrit en revoyant le pays après la guerre ¹. Voici la traduction d'un passage de son article (p. 38): « Ce sont surtout les gens assez jeunes qui reprennent volontiers nous par on: nous on s'est arrêté, nous quand on faisait des schuss, etc., (jeune homme de loi décrivant un tour de ski). Cet usage a dépassé de beaucoup les limites de la langue populaire où le localise E. Richter ². »

Le FEW, IV (1952), art. homo, p. 457, a, dit, entre autres, que on aime a tout à fait remplacé nous aimons dans le français populaire de Paris 3.

Un excellent manuel de consultation de 1956, le Dictionnaire des difficultés de la langue française d'A. Thomas, déconseille l'usage de on à la place de nous, p. 287 : « On est fréquemment employé pour nous dans le langage familier ou populaire : Après la cérémonie, on a été boire un verre... » On dira toujours mieux : Après la cérémonie, nous avons été boire un verre... » Vers la même époque, MM. von Wartburg et Zumthor écrivent dans leur Précis de syntaxe du français contemporain (2° éd., 1958), § 688 : « on, originairement indéfini (664-665), s'est presque complètement substitué à nous dans l'usage parlé, même dans le discours familier des personnes cultivées : on viendra, mon frère et moi. »

Nous voilà arrivés enfin aux environs de 1960. Je crains d'avoir abusé de la patience du lecteur en exposant tous ces jugements, plus ou moins concordants, de la substitution de *on* à *nous*, mais comme il s'agit d'un phénomène appartenant surtout à la langue parlée et par là même plus difficile à attester et à cerner — notamment pour ce qui est du passé — il m'a paru capital de recueillir les témoignages de grammairiens très

- 1. Moderna språk, 41, p. 32-39. Le titre de cet article est Franskan och andra världskriget, c'est-à-dire Le français et la Seconde Guerre mondiale.
- 2. L'auteur renvoie à la p. 37 de Die Entwicklung des neuesten Französischen, ouvrage d'E. Richter que nous avons mentionné plus haut.

Au cours d'un voyage en autocar sur la route Napoléon en 1948, j'ai voulu entamer une conversation avec une dame et sa jolie fille. Faute de mieux, je leur demandai : Vous étes de Paris, mesdames? La mère me répondit : On est de Lyon, monsieur. Cet épisode m'est resté dans la mémoire comme un bon exemple de l'extension de on.

3. Cf. H. Bauche, *Le langage populaire* (nouv. éd.), Paris, 1946, p. 102: « Dans la langue populaire, on entend plus souvent *on est*, *on aime* que « nous sommes », « nous aimons ». » Cf. *ib.*, p. 97, 111. L'auteur, qui étudie le langage populaire parisien (voir *ib.*, p. 22), est donc moins catégorique que le *FEW*.

capables décrivant le français de leur époque. Quant aux dates, il faut se rappeler que l'année de la publication d'un ouvrage est loin d'être toujours celle de sa composition.

Qu'est-ce qu'on peut conclure de ces témoignages répartis sur les premières soixante années de notre siècle? On remplace, sans aucun doute, plus souvent nous que les autres personnes. L'emploi plus ou moins constant de cet infidéni au lieu de nous semble se répandre toujours davantage pendant la période envisagée. Il s'observe surtout dans le peuple, mais également dans la langue familière, où, bien que souvent blâmé, il finit aussi par devenir très fréquent.

Sans exclure la possibilité d'une certaine influence du français régional et des patois où notre phénomène est attesté (voir plus bas), tout porte à croire que c'est celle du français populaire qui explique la grande extension de on remplaçant nous dans la langue familière. Cela n'a rien d'étonnant. M. von Wartburg prétend même que le français doit la plupart de ses modifications au peuple : « Les couches inférieures de la population parlent avec plus de négligence, au moins dans la conversation ordinaire. Ici la tradition n'est pas maintenue soigneusement. La plupart des modifications que subit le français naissent dans le peuple, et ne montent que peu à peu d'un degré à l'autre de l'échelle sociale ¹. »

Il est probable que les deux guerres mondiales ont beaucoup contribué à la propagation de *on* au sens de *nous*.

Dans Probleme des Kriegsfranzösischen ², G. Rieder souligne, p. 160, que, pendant la Grande Guerre, on parlait argot en France plus que jamais, et que, de retour chez eux, les gens qui normalement s'en servaient très peu ou pas du tout, employaient, avec une certaine fierté, les expressions argotiques retenues, aidant ainsi à les répandre et à faire disparaître la répugnance pour leur usage là où on les connaissait peut-être déjà en partie. Il peut en être de même de on remplaçant nous. Rieder en a trouvé beaucoup d'exemples dans les passages narratifs du Feu de Barbusse (1916)³ Il dit que le point de départ est sans doute un tour populaire et il conclut, p. 162: « Denn damit scheint mir bewiesen, dass langer und inni-

^{1.} Évolution et structure de la langue française, 5e éd., Berne, 1958, p. 270.

^{2.} Huptfragen der Romanistik, Festschrift für Philipp August Becker zum 1. Juni 1922, Heidelberg, 1922, p. 155-169.

^{3.} Cela fait croire à Rieder que *on* remplaçait *nous* surtout au passé composé, temps principal du récit familier et populaire, d'où il aurait envahi les autres temps (p. 161), ce qui me paraît moins vraisemblable.

ger Kontakt mit dem Kriegsfranzösischen hier auf einen Literaten nicht nur derart einwirkte, dass sein Buch zur reichhaltigsten Materialsammlung dieses Argot wurde, sondern auch so, dass der Einfluss populärer Ausdrucksweise einen in der Sprache schon lange angebahnten Prozess hier dem Abschlusse nahe bringt. »

Quoique Bauche soit d'avis que la Seconde Guerre mondiale n'a pas apporté de changements dans la langue française, tout en admettant une certaine influence exercée par le marché noir sur le langage populaire en particulier , on peut présumer que les circonstances de la guerre ont pu accélérer l'expansion de *on* remplaçant *nous*. Cf. plus haut ce que dit H. Tjerneld. Nous pensons à des faits tels que la campagne de 1940, l'exode vers le Sud, la Résistance et l'entassement dans les abris.

Quant à l'évolution de l'après-guerre, citons M. Guiraud : « Il est notable, par ailleurs, que l'écart entre le français populaire et le français familier (d'usage cultivé) se réduit chaque jour. Cela tient, d'une part, à l'accès à la culture des classes populaires (scolarisation, information); au fait, d'autre part, que beaucoup de locuteurs bourgeois adoptent ou acceptent de plus en plus des formes vulgaires (voire argotiques)². »

Il me semble que, si l'on doit parler de la démocratisation au sujet de notre indéfini, comme le fait E. Richter (voir ci-dessus), elle se manifeste beaucoup moins dans la substitution de *on* à *nous* en soi que dans la grande extension sociale de ce phénomène.

Il est temps de nous occuper du français régional et des patois.

Dans son Étude syntaxique mentionnée ci-dessus, Nyrop fait observer, p. 178-179, que on pour nous se rencontre en Belgique et en Suisse. L'auteur cite un grammairien belge critiquant cet usage dans un livre paru en 1889 déjà. En 1903, Nyrop reçoit une lettre d'un collègue suisse, qui lui écrit : « Il y a quinze ou vingt ans quand mon fils faisait ses études au collège de Genève, j'avais souvent à le reprendre quand il employait on pour nous, ce qui était perpétuel. Ses camarades se servaient cou-

^{1.} Voir op. cit., p. 7-8.

^{2.} Voir op. cit., p. 9-10. L'auteur fait observer, p. 9, qu'en réalité « il n'y a pas un français populaire, mais d'infinies nuances ». Son livre traite de la langue du peuple de Paris. Selon Bauche, p. 22, elle est à peu près « le langage populaire de tous les Français, de ceux, du moins, qui parlent naturellement le français et non quelque patois de langue d'oïl, de langue d'oc, ou germanique, ou telle langue intérieure comme le basque ou le breton ».

ramment de cette manière de parler. » Cela nous fait remonter vers les années 1880.

Hubschmied et Jaberg parlent tout spécialement du type on a au lieu de nous avons en franco-provençal ¹. Nyrop le signale aussi dans des patois du centre de la France (surtout le Berry et le Bourbonnais), de la Haute-Bretagne et de la Normandie, ainsi que dans le français du Canada ².

En 1877, Gaston Paris écrit que *on* a remplacé *nous* dans plusieurs patois du centre et de l'ouest de la France³. Meyer-Lübke relève cette substitution à Coligny et à Genod (Doubs)⁴.

Selon l'ALF, le type on va au sens de nous allons est plus ou moins répandu en France dans le Centre et l'Ouest, mais aussi ailleurs (Nord, Seine-et-Oise, Jura, Ain, Savoie, Haute-Savoie, Rhône), ainsi qu'en Suisse et en Belgique (c. 506, p. 294) 5. Pour le Lyonnais, voir en outre ALL, c. 1263, nous sommes; vous êtes, et c. 1266, nous avons; vous avez. Cf. FEW, art. homo, p. 459 a.

Nous avons déjà dit que on pour nous est attesté au Canada. Meyer-Lübke en parle dans un article consacré au français canadien ⁶. Il constate que on y remplace nous dans la langue des paysans et que cette substitution se retrouve également dans les départements français de la Sarthe, de la Mayenne et de Maine-et-Loire, de sorte que les premiers colons ont éventuellement pu en apporter une ébauche dans leur nouveau pays. On sait que la colonisation tire son origine des parties ouest de la France. La généralisation de on pour nous serait due aux conditions spéciales de l'immigration: manque complet d'influence de l'école et de la tradition et un milieu essentiellement paysan favorisant la diffusion de cette construction qualifiée par l'auteur de tour de modestie entièrement paysan ⁷.

- 1. Voir J. U. Hubschmied, Zur Bildung des Imperfekts im Frankoprovenzalischen, Halle, 1914, § 73, et K. Jaberg, Über die assoziativen Erscheinungen in der Verbalflexion einer südostfranzösischen Dialektgruppe, Aarau, 1906, p. 48-49.
- 2. Nouvelles remarques syntaxiques (cf. plus haut), p. 326, et Grammaire historique de la langue française, V, §§ 381, 389.
 - 3. Rom., 6, p. 302.
 - 4. Grammaire des langues romanes, II, § 137.
- 5. Nous avons consulté surtout les cartes suivantes : 27, nous allons, 91, nous avons, 318, nons connaissons, 506, nous sommes, 518, et que nous soyons, 785, et que nous lui, 806, Si nous ne mangeons pas, 1154, A, nous ne le revîmes plus.
- 6. Das Französische in Kanada, Germanisch-romanische Monatsschrift, 1, 1909, p. 133-139.
 - 7. Voir op. cit., p. 134, 137.

On peut se demander si on n'aurait pu être généralisé même avant le départ des premiers colons.

Un dictionnaire canadien moderne note que on peut se dire pour les pron. pers. suj. et qu'il s'emploie familièrement pour nous 1.

On trouve notre indéfini au lieu de nous dans le français d'origine acadienne parlé dans la Louisiane. Les Acadiens étaient au début des Français venus du nord et de l'ouest de la France et établis en Acadie (aujourd'hui Nouvelle-Écosse). Chassés de cette colonie par les Anglais en 1755, ils immigrèrent en partie en Louisiane. Dans le français actuel de la région de Lafayette, on est généralisé à la 4^e pers. (quand on allait chez notre grand-père, nous autres, on parle français, etc.). Nous y apparaît très rarement (nous les (sic) pardonnons). Exceptionnellement on remplace aussi la première personne². On se demande si la substitution de on à nous était déjà très usuelle parmi les immigrants acadiens.

Nous venons de voir que les observations de quelques savants témoignent de l'emploi plus ou moins constant de on à la place de nous dans certains parlers vers les années 1880 (patois du centre et de l'ouest de la France, Suisse, Belgique), et que l'existence de cet usage au Canada et en Louisiane fait penser qu'il n'est pas tout à fait impossible que, dans certaines régions, il soit — au moins à un stade préparatoire — même antérieur à la colonisation du premier de ces pays.

En donnant des renvois, le *FEW*, art. *homo*, p. 459 a, nous apprend qu'il y a, depuis le XII^e siècle, des exemples de *on* remplaçant la I^{re} et la 4^e pers., et que l'on en trouve beaucoup chez les auteurs classiques et modernes. De même, notre indéfini se trouve pour les autres personnes à toutes les époques. Voir *ib*.

Schultz-Gora a réuni quelques exemples médiévaux de *on* à la place d'un pron. pers., tous tirés de *fablels* et de *jeux-partis*, et il se demande si on l'a emprunté à la langue parlée, ou s'il s'agit tout simplement de nuances stylistiques consciemment exploitées ³. A. Schulze, qui signale d'autres exemples médiévaux de ce phénomène, répond à cette question

^{1.} L.-A. Bélisle, Dictionnaire général de la langue française au Canada, Québec, 1957.

^{2.} Voir M. J. Conwell et A. Juilland, *Louisiana French Grammar*, I, Phonology, Morphology and Syntax, La Haye, 1963, p. 17-21, 142. D'après la note 43, p. 142, on est presque généralisé dans les parlers d'Avoyelles, Evangeline, Lafourche, Jefferson Davis, St.-Martin, Vermilion, tandis qu'on préfère nous dans celui de Terrebonne.

^{3.} On in der alten Sprache für Personalpronomen, Archiv, 154, 1928, p. 280-282. L'auteur cite aussi quelques on trouvés chez André Chénier.

en disant que nous avons affaire à de telles nuances. En tout cas, on peut dire que rien ne prouve le contraire.

Dans La pensée et la langue, Brunot cite, p. 276-278, plusieurs exemples classiques et plus récents de notre indéfini remplaçant, avec différentes nuances, les pron. pers. suj.

D'ailleurs, il n'est pas toujours facile de décider si on désigne des personnes déterminées ou s'il reste indéfini 2.

Bien que, dès le moyen âge, on apparaisse quelquefois au lieu des pron. pers. suj., rien n'indique que l'emploi plus ou moins constant de on pour nous soit très ancien dans la langue familière, où sous l'influence du langue populaire, nous l'avons vu se répandre de plus en plus au cours de ce siècle. Dans la langue populaire, il doit naturellement être un peu plus vieux, ainsi que dans certains patois, où parfois il peut éventuellement remonter même à une époque lointaine, témoin l'usage du Canada et de la Louisiane.

Nyrop tient pour toute moderne la substitution fréquente de on à nous 3, et L. Foulet semble se ranger à son avis 4. Voici finalement l'opinion de Weerenbeck : « L'emploi actuel de on à la place de nous, comme à la place de je, vous, elle, etc., donc à sens déterminé, n'en paraît pas moins de date assez récente, dans la langue parlée, comme, en une mesure un peu moindre, dans la langue littéraire, sans qu'il soit question d'une continuation de ce qui a eu lieu anciennement ou d'une imitation de ce qui existe, actuellement encore, dans certains dialectes 5. »

Nous avons parlé de on remplaçant nous (on porte = nous portons). L. Havet a prétendu qu'il existe aussi un type nous porte pour on porte dans les patois normands (forme no, etc., écrite nous au xvie s. dans l'île

^{1.} Zur Verwendung des Indefinitums on für das Personalpronomen, Archiv, 169, 1936, p. 229-232.

^{2.} Ainsi p. ex., Nyrop estime (Étude syntaxique..., p. 174-175) que on se substitue à un pron. pers. dans Vous, Narcisse, approchez, et vous qu'on se retire (Racine, Britannicus, acte II, scène 1), tandis que Meillet trouve que « on garde nettement sa valeur indéfinie » et qu'il exprime évidemment « l'ordre de se retirer donné à tout le monde sans exception » (Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 20, 1917, p. 68).

^{3.} Étude syntaxique..., p. 169, note 1.

^{4.} Rom., 45, 1918, p. 158.

^{5.} Le pronom on en français et en provençal, Verhandelingen der Nederlandsche Akademie van Wetenschappen, Afdeeling letterkunde, nieuwe reeks, XLVIII, no 2, Amsterdam, 1943, p. 11.

de Guernesey)¹, alors que J. Fleury voyait en no, noz (s de liaison) une forme issue de l'on². Cette dernière explication est certainement la bonne, comme l'a démontré le FEW, art. homo, note 41, p. 460 b, en rappelant, entre autres, les formes des Abruzzes home, l'ome, n'ome.

Signalons ici qu'auprès de on, le verbe se met parfois à la 6° pers. (patois de l'Est; cf. la plupart savent) et même à la 4° pers. (surtout dans les textes du xv° s., dont plusieurs de Normandie; on renferme le sujet parlant)³.

Avant d'essayer d'expliquer la substitution de on à nous et le grand succès de ce phénomène en français, nous allons porter notre attention sur l'italien.

On sait que, n'ayant pas de pron. correspondant à on, l'italien se sert très souvent de la forme réfléchie (si dice, si crede, etc.) au sens de on + verbe : « Ha funzione di impersonale anche la terza persona singolare dei verbi personali, preceduta dalla particella pronominale si in uso assoluto (senza rapporto) e con valore indefinito (= qualcuno, alcuno, la gente)... 4 »

En Toscane, cette forme réfléchie indéfinie remplace fréquemment la 4° pers.: « Nell'uso toscano, ormai diffuso, si sostituisce spesso alla prima persona plurale (noi pensiamo, noi ci alziamo) la terza persona singolare con si: (noi) si pensa, (noi) ci si alza... In questi casi il pronome noi può essere tralasciato 5. » En rappelant la construction parallèle en français, M. Rohlfs signale cet usage et l'existence du type homo cantat au lieu de cantamus dans le Nord: « In einigen Gebieten ist die alte Form der ersten Person des Plurals mehr oder weniger unvolkstümlich geworden. Wie im modernen Französischen nous allons immer häufiger durch unpersönlichen Ausdruck (On va où, ce soir?) ersetzt wird, so ist in der Toskana heute noi andiamo weitgehend durch noi si va ersetzt worden, ci leviamo durch (noi) ci si leva... Ähnlich ist in der nordöstlichen Lombardei homo cantat an die Stelle von cantamus getreten... » Suivent des exemples tels que le berga-

^{1.} Rom., 7, 1878, p. 109-110. Cf. Rom., 8 (1879), p. 102-103, 12 (1883), p. 342-345, 588-591, 13 (1884), p. 424-425.

^{2.} Rom., 10, 1881, p. 402-404.

^{3.} Voir Nyrop, Nouvelles remarques syntaxiques..., p. 323-324, et Grammaire historique de la langue française, V, § 377-378.

^{4.} M. Regula et J. Jernej, Grammatica italiana descrittiva su basi storiche e psicologiche, Berne, Munich, 1965, § 97, 5.

^{5.} Regula-Jernej, op. cit., § 97, 8.

masque um canta (aussi noter um canta) et Tessin (Mesolcina) om canta au sens de 'nous chantons' 1.

M^{lle} Rita Schlaepfer a fait une étude approfondie sur les manières d'exprimer l'idée de « on » en italien ².

Puisque le continuateur de homo ne sert pas de pron. indéfini en italien moderne 3, l'auteur trouve, p. 66, que le bergamasque um canta n'a pas tout à fait la même position que les formes si canta et on chante pour cantiamo et nous chantons, qui, à cause de leur existence au sens indéfini, auraient conservé une certaine couleur subjective, alors que um serait devenu un préfixe de la 4^e pers., renforcé, au besoin, par le pron. noter 4. Il me semble qu'aujourd'hui on chante pour nous chantons n'a normalement aucune couleur subjective dans les langues populaire et familière. Cf. plus haut ce que disent les grammairiens consultés.

Selon M^{11e} Schlaepfer, p. 189, l'aire du type homo cantat pour cantamus comprend les vallées tessinoises, la Valteline et les Alpes bergamasques. Attesté au XIII^e siècle chez le Milanais Bonvesin, il a pu être plus répandu autrefois. Il est possible qu'un type cântamus existant en bergamasque et dans des parlers voisins soit sorti d'un croisement du continuateur de cantâmus avec um canta.

Le type homo cantat apparaît aussi dans des textes bergamasques du xive siècle, et M^{lle} Schlaepfer suppose, p. 191, qu'il y a un lien direct entre ces vieux exemples et l'usage moderne. Ce type fait naturellement croire qu'anciennement il a existé dans son aire un pron. indéfini courant issu de homo, comme elle le souligne, p. 205: « In der Lombardei muss einst das unbestimmte homo sehr lebenskräftig gewesen sein, sodass es, zuerst wahrscheinlich mit subjektiver Färbung, an Stelle der 4. Person treten konnte, deren Funktion es dann grammatikalisiert ganz übernahm, unter Einbusse seines ursprünglichen Wertes. » Peut-être le pron. indéfini a-t-il disparu avant la généralisation du type homo cantat à la place de la 4e pers. Rappelons ici que, dans la vieille langue, l'indéfini continuant homo est attesté un peu partout en Italie 5.

- 1. Historiche Grammatik der italienischen Sprache, II, Berne, 1949, § 530, p. 295.
- 2. Die Ausdrucksformen für « man » im Italienischen, Zurich, 1933.
- 3. Nous faisons abstraction de quelques dialectes (Abruzzes, nord de l'Apulie, Corse). Voir Rohlfs, op. cit., § 516, et cf. Schlaepfer, p. 192-203.
- 4. L'auteur signale, p. 66, note 14, deux endroits au Tessin (Pontirone, Osco Leventina), où le continuateur de homo a pénétré même à la 5e pers.
- 5. Voir Rohlfs, op. cit., § 516, et Schlaepfer, p. 38 ss. Il faut probablement compter avec une influence littéraire française et occitane (Schlaepfer, p. 64-65).

Quant au type *noi si canta*, M^{11e} Schlaepfer dit, p. 139, qu'il se trouve même chez des auteurs non originaires de Toscane qui s'efforcent d'écrire en bon toscan.

Le parallélisme entre le français et l'italien observé par M. Rohlfs et M^{lle} Schlaepfer a aussi été signalé, de façon plus ou moins détaillée, par d'autres chercheurs ¹. Ajoutons que rien ne nous oblige à supposer un rapport historique entre les tours français et italiens, qui, au point de vue psychologique, s'expliquent très bien dans chaque langue séparément, comme nous le verrons bientôt.

Jusqu'ici nous avons essayé de décrire l'emploi de on pour nous en français moderne, son extension et son histoire, ainsi que les phénomènes parallèles en italien. Nous avons aussi montré que la fréquente substitution de on à nous dans le français familier est certainement due à l'influence de la langue populaire. Il nous reste à chercher à expliquer pourquoi on remplace nous, et pourquoi ce phénomène a un si grand succès.

Dans notre premier résumé au début de cet article, nous avons pu constater qu'en français moderne, notre indéfini peut s'employer pour tous les pron. pers. suj., mais qu'il paraît toujours s'agir de certaines nuances stylistiques à l'exception de la 1^{re} et surtout de la 4^e personne. Il est évident qu'autrefois on a aussi dû avoir toujours une nuance stylistique en remplaçant je et nous.

Dans son étude Über syntaktische Einordnung des Individuellen unter die Allgemeinheit, I. on va = nous allons 2, Spitzer fait remarquer, p. 144, les deux phases de l'évolution de on à la place de nous : d'abord emploi stylistique, ensuite grammaticalisation et perte de la valeur stylistique spéciale. Nous constatons que cette grammaticalisation s'est produite, entre autres, dans la langue populaire et, sous son influence, en français familier. Parlons maintenant de la première phase mentionnée.

Spitzer, qui analyse élégamment les emplois de on au lieu des pron. pers., trouve, p. 145, qu'ils traduisent une norme, un principe. En se désignant par cet indéfini, on veut donner une couleur universelle à ses actes et voir le microcosme dans la perspective du macrocosme. C'est peut-être

^{1.} Voir p. ex. Nyrop, Étude syntaxique..., p. 179, Grammaire historique de la langue française, V, §§ 368, 389, et Spitzer, op. cit., p. 148.

^{2.} Aufsätze zur romanischen Syntax und Stilistik, Halle, 1918, p. 144-160.

parler un peu trop en philosophe, mais il y a sans doute beaucoup de vérité dans cette idée ¹.

Nyrop dit, entre autres, dans sa grammaire historique, t. V, § 379 : « La substitution du pronom indéfini au pronom personnel... est due en première ligne à des raisons psychologiques : on remplace par discrétion un terme précis et déterminé (*je, nous, tu, vous*) par une forme vague et indéterminée. De cette manière, on évite de se mèler formellement aux affaires d'autrui, comme on évite de mêler les autres à ses propres affaires : on s'efface soi-même. » Cependant, la discrétion ne peut pas toujours être la seule raison à faire choisir la construction indéfinie.

Brunot parle d'un on de modestie et d'un on de vanité 2.

D'une manière concise et excellente, le *FEW*, art. homo, p. 459 a, explique l'emploi de notre indéfini pour je et nous par un effort à ne pas trop se montrer soi-même, soit par modestie, soit par timidité, défi ou orgueil.

Il est manifeste que les mêmes attitudes humaines qui ont pu faire préférer on à nous en français expliquent psychologiquement les phénomènes parallèles en italien.

Pour M. Cressot, le on populaire remplaçant nous est surtout un on d'orgueil: « Si l'on veut bien y réfléchir, on s'apercevra que le on populaire est presque toujours un on d'orgueil. Quand le peuple dit: on mange bien chez nous, on a été au cinéma, il dit autre chose que s'il employait le nous. Ce on dépasse assurément le cadre de 4 ou 5 personnes qui peuvent composer une famille. N'y a-t-il pas chez ces gens la pensée plus ou moins avouée que le groupe dont ils font partie constitue l'essentiel du monde? On apparaîtrait dès lors comme une sorte de superlatif de nous, et l'on sait que l'expression superlative est un trait des langues familières et populaires 4. »

A mon avis, il serait bizarre que l'orgueil fût presque toujours à l'origine de ce on populaire. Il peut sans doute s'agir de plusieurs sentiments.

^{1.} A propos d'un passage d'A. Daudet contenant on pour elle, A. Schulze critique les idées de Spitzer dans Archiv, 169, 1936, p. 230-231.

^{2.} Op. cit., p. 276-277.

^{3.} Voir Schlaepfer, op. cit., p. 65-66.

^{4.} Le style et ses techniques, 4e éd., Paris, 1959, p. 77-78. Le même auteur dit dans Fr. Mod., 11, 1943, p. 262: « C'est cette tendance au superlatif plutôt que la décadence des formes de la première conjugaison qui, selon nous, explique la fortune de on. » Pour cette conjugaison, cf. plus bas.

Cet effort pour ne pas trop se montrer soi-même dont parle le *FEW* me semble assez naturel dans une classe sociale moins privilégiée. En substituant l'indéfini à *nous*, on a pu s'intégrer à la collectivité, manifestant, plus ou moins inconsciemment, sa modestie, mais aussi sa solidarité non dépourvue de fierté et d'orgueil ¹.

Spitzer croit même que l'emploi de on a éventuellement pu être favorisé par la propagation du socialisme ². Cette supposition paraît extrêmement hardie. L'auteur estime aussi que on remplace facilement la 4^e pers., parce que l'action d'un groupe subit évidemment une pression, peut-être souvent celle de ce groupe même. Comme, à son avis, le locuteur s'en rend mieux compte s'il se trouve lui-même sous la domination de cette majorité, l'indéfini apparaît plutôt au lieu de nous qu'à la place de vous pluriel³. On peut y objecter qu'il n'y a pas forcément une pression, et que, s'il y en a une, le locuteur est certainement loin d'en être toujours conscient.

Nous avons dit ci-dessus qu'il est parfois difficile de décider si on désigne des personnes déterminées ou s'il reste indéfini. Quant à l'espagnol, M. S. Kärde a démontré que, dans certains cas, on passe sans difficulté d'un sens général à un sens particulier. Voici un de ses exemples du xiiie siècle: E quando el rey fue a la entrada del palacio fallo a la puerta un sabio que havia nombre Juanicio, e preguntole: « ¿ Podria omne entrar en este palacio a oyr los dichos de los sabios...? » « Le sujet parlant donne toujours, en employant omne, dit M. Kärde, un sens général à son énoncé. Toutefois, comme il s'agit d'un fait particulier érigé en fait général, celui qui parle peut bien souvent penser à lui-même comme étant l'agent de l'action particulière, et, dans certains cas, l'idée de cette action peut devenir dominante au point que omne ne semble plus faire que remplacer la Ire personne 4. » Il est clair qu'en français, on pourrait facilement prendre, dans un contexte pareil, le sens de je et, s'il y avait plus d'une personne

^{1.} Cf. le nous (notre) de solidarité étudié par M. Gougenheim dans la Revue française de philologie, 1933, p. 109-117. Un écolier peut parler de notre classe, notre professeur au lieu de dire ma classe, mon professeur.

^{2.} Op. cit., p. 156.

^{3.} Voir op. cit., p. 151.

^{4.} Voir p. 27 de son étude Quelques manières d'exprimer l'idée d'un sujet indéterminé ou général en espagnol, Upsal, 1943. M. Kärde dit, loc. cit., que les motifs de l'ancien emploi de omne pour yo peuvent être très variés, mais qu'il s'agit surtout d'un excès de modestie ou de vanité qu'on trouve souvent chez le peuple. Pour uno au même sens, voir p. 35-37.

devant l'entrée, aussi celui de nous, et que de tels cas ont pu contribuer à l'emploi de on au sens déterminé.

Arrivé jusqu'ici, on peut dire en résumé que la substitution de on à nous s'explique originairement par un besoin de ne pas trop se montrer soi-même — qui peut avoir plusieurs causes — et qu'elle a pu être facilitée par certains contextes. Il y a, comme nous le verrons, d'autres faits qui ont dû favoriser cet usage de telle sorte qu'il a fini par être grammaticalisé dans certains patois et dans les langues populaire et familière, où normalement on remplaçant nous n'a donc plus aucune nuance stylistique spéciale.

Dans Structure des relations de personnes dans le verbe , É. Benveniste a voulu mettre notre phénomène en rapport avec la nature de la 4e pers. Après avoir parlé des formes inclusive et exclusive de cette personne dans certaines langues, l'auteur dit, p. 11, entre autres : « Mais le « nous » indifférencié des autres langues, indo-européennes par exemple, doit être envisagé dans une perspective différente. En quoi consiste ici la pluralisation de la personne verbale? Ce « nous » est autre chose qu'une jonction d'éléments définissables; la prédominance de « je » y est très forte, au point que, dans certaines conditions, ce pluriel peut tenir lieu du singulier. La raison en est que « nous » n'est pas un « je » quantifié ou multiplié, c'est un « je » dilaté au-delà de la personne stricte, à la fois accru et de contours vagues. De là viennent en dehors du pluriel ordinaire deux emplois opposés, non contradictoires. D'une part le « je » s'amplifie par « nous » en une personne plus massive, plus solennelle et moins définie; c'est le « nous » de majesté. D'autre part, l'emploi de « nous » estompe l'affirmation trop tranchée de «je » dans une expression plus large et diffuse : c'est le « nous » d'auteur ou d'orateur. On peut penser aussi à expliquer par là les contaminations ou enchevêtrements fréquents du singulier et du pluriel, ou du pluriel et de l'impersonnel dans le langage populaire ou paysan: « nous, on va » (toscan pop. « noi si canta »), ou « je sommes » en français du Nord faisant pendant au « nous suis » du franco-provençal: expression où se mêlent le besoin de donner à « nous » une compréhension indéfinie et l'affirmation volontairement vague d'un « je » prudemment généralisé 2.»

Il me semble que Benveniste a raison de penser à la nature même de la

^{1.} Bulletin de la Sociéte de linguistique de Paris, 43, 1947. p. 1-12.

^{2.} Nous reviendrons plus loin sur le type je sommes.

4° pers. pour rendre compte de notre phénomène, qui cependant a sans aucun doute plusieurs autres causes. Je voudrais ajouter quelques réflexions sur le rapport entre on et nous.

M. Cressot souligne, Le style, p. 73-74, la double valeur originelle de on. Cet indéfini a d'abord « une valeur plurale : les gens, le monde, associée à une notion d'indéfinition : on a souvent besoin d'un plus petit que soi ». Il peut aussi représenter « un sujet qui n'est pas n'importe qui, mais qu'on ignore : On vient de me voler mon portefeuille ». Bien entendu, cette ignorance peut être réelle ou feinte.

Pouvant contenir toutes les autres personnes (moi + loi; moi + lui, elle; moi + vous; moi + eux, elles; moi + toi + lui, elle; etc.) nous (le je dilaté de Benveniste ') est la plus générale et par conséquent celle qui, par sa nature même, se rapproche le plus de on au sens indéfini général (= les gens, le monde).

Il n'est donc pas étonnant que — comme le fait observer M. R. Lagane — nous puisse commuter avec on employé avec un verbe au présent pour indiquer une vérité générale applicable à tous (On aime bien à se sentir approuvé ou Nous aimons bien à nous sentir approuvés) et qu'il puisse servir de régime à cet indéfini (Quand on est inquiet, rien ne peut nous (ou vous) distraire)².

Selon Meillet, la substitution de *on* à *nous* était préparée par ce dernier usage ³. Certes, mais c'est trop peu dire. A mon avis, la nature de *nous* et les deux emplois de ce pronom signalés ici et qui en découlent, ont sûrement facilité l'envahissement de *on*.

Il ne faut pas oublier que la rareté relative de la 4° pers. a dû la rendre moins résistante, comme le souligne Jaberg (p. 50). Cette idée a été reprise par M^{lle} Schlaepfer (p. 66). Hubschmied (p. 120-121) dit expressément que la 4° pers. est celle qui s'emploie le moins. Il a certainement raison. Dans une conversation, on doit en général avoir plus souvent

^{1. «} Le « nous » annexe au « je » une globalité indistincte d'autres personnes », dit-il, op. cit., p. 12.

^{2.} Voir Lagane, op. cit., p. 39, et cf. Weerenbeck, op. cit., p. 10-11. Quant à vous, parfois régime de on, rappelons ici que, comme sujet, il peut devenir synonyme de cet indéfini Sandfeld en donne des exemples (Quand le petit Stenne n'était pas aux remparts ni aux boulangeries, vous étiez sûr de le trouver à la partie de « galoche », A. Daudet; etc.). « L'explication de cet usage est, dit-il, op. cit., p. 37, qu'on fait savoir à son interlocuteur (ou à celui qui vous lit) qu'il pourra, à l'occasion, vérifier ce qui est une chose généralement connue. »

Selon M. Cressot, Le style, p. 78, on n'a pas de régime à proprement parler.

^{3.} Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 20, 1917, p. 68.

besoin de dire je suis, tu es ou vous êtes que nous sommes et l'on parle fréquemment de quelqu'un d'absent (3° et 6° pers.).

Les explications de la substitution de *on* à *nous* que nous avons données jusqu'ici conviennent *mutatis mutandis* aussi aux phénomènes parallèles en italien. En pensant surtout à cette langue, Nyrop parle d'un dépérissement graduel de la forme verbale de la 4° pers. ¹. L. Foulet dit qu'elle est en décadence ou en tout cas très menacée ².

En remplaçant nous chantons par on chante, on simplifie le paradigme, comme le fait observer p. ex. M. Rohlfs 3. Dans la langue parlée, on aura, au prés. ind. de la classe chanter, deux formes verbales différentes : chante (-s, -nt), chantez, au lieu de trois : chante (-s, -nt), chantons, chantez. Ainsi que le souligne H. Frei, op. cit., p. 147, on fait donc l'économie d'une désinence (-ons).

Meillet et Nyrop trouvent que nous chantons est une forme aberrante en face de l'uniforme je chante, tu chantes, il(s) chante(nt), ce qui a pu favoriser l'emploi de on 4. L. Foulet exprime la même idée d'une autre manière : « La langue poursuit avec ténacité une simplification dont les commencements datent de loin. On peut voir où elle tend : supprimer toute désinence personnelle dans les formes verbales et confier aux pronoms la tâche exclusive de marquer la personne. Pour se débarasser de la 1^{re} personne du pluriel, on a été appelé à la rescousse 5. » Les opinions de ces deux savants sont certainement justes, mais il faut faire encore quelques observations.

Après avoir rappelé qu'en ancien français, la personne était marquée par la terminaison verbale, M. Guiraud dit au sujet du système moderne à désinences généralement muettes : « Toutefois ce nouveau système présente des redondances avec les formes nous chantons, vous chantez, dans lesquelles la personne est marquée deux fois, par le pronom et par la désinence toujours vivante. C'est ce qui explique l'apparition du tour on chante (nous chantons) 6. »

^{1.} Voir Nouvelles remarques syntaxiques..., p. 326, et Grammaire historique..., V, § 384.

^{2.} Rom., 45, 1918, p. 158.

^{3.} Volkssprachliche Einflüsse im modernen Französisch, Vortrag gehalten anlässlich der Jahresversammlung des Württembergischen Philologenvereins in Stuttgart, am 14. April 1928, Brunswick, Berlin, Hambourg, s. d., p. 11.

^{4.} Meillet, op. cit., p. 69, et Nyrop, Grammaire historique, V, § 384.

^{5.} Op. cit., p. 158.

^{6.} Le français populaire, p. 41.

L'explication de M. Guiraud n'est pas tout à fait vraie. Comme nous l'avons vu, le tour *on chante* est originairement une variante stylistique de *nous chantons*, due à des raisons psychologiques. Par contre, la redondance de *nous chantons* doit être une des causes principales du succès de *on chante* et de sa grammaticalisation.

Après avoir parlé de l'évolution qui a lié je, tu, il(s) au verbe et qui, à son avis, en a fait des préfixes, M. von Wartburg ajoute : « On pourrait objecter à cette conception que la 1re et la 2e personne du pluriel ont encore des terminaisons, et que les pronoms doivent néanmoins être mis; on pourrait objecter aussi que nous, vous, continuent à être utilisés comme pronoms, bien qu'ils soient devenus obligatoires à côté du verbe. Pris isolément, chacun de ces deux arguments contredirait l'explication donnée. Ensemble, au contraire, ils lui apportent confirmation. Si les pronoms sont apposés également à la 1re et à la 2e personne du pluriel, c'est en raison de la tendance à l'uniformisation de la flexion. Dès lors que le pronom devenait obligatoire pour quatre personnes, les deux autres devaient se conformer à la même règle, bien qu'il n'existât pas pour elles la même nécessité. Pourtant c'est aux terminaisons (-ons, -ez) qu'est restée ici confiée, pour l'essentiel, l'expression de la valeur flexionnelle. Le sens de la personne n'a pesé qu'en partie sur les pronoms nous et vous. Il en résulte pour conséquence que la situation linguistique a assigné aux pronoms nous et vous beaucoup moins qu'à je, tu, il, ils le caractère d'éléments purement flexionnels. La création de nouvelles formes pronominales à la place de nous et de vous ne s'est donc pas avérée indispen-

Il me semble que le raisonnement de l'auteur pourra nous aider à mieux comprendre la substitution de on à nous. Si l'on considère je, tu et il(s) comme une espèce de préfixes — ce que je trouve bien fondé ² — le caractère plus indépendant de nous a dû faciliter son remplacement plus ou moins constant par on (on chante au lieu de nous chantons), qui a rendu la flexion plus préfixale et, par conséquent, encore plus uniforme.

A ce propos, il y a deux questions qui s'imposent : Pourquoi n'a-t-on pas simplifié le système verbal en créant par analogie *nous chante et *vous

^{1.} Problèmes et méthodes de la linguistique, 2e éd., Paris, 1963, p. 80-81.

^{2.} Je dis une espèce de préfixes pour indiquer que ces pronoms ne sont pas tout à fait des préfixes. On peut les séparer du verbe dans des cas comme je ne le connais pas et l'on peut les mettre immédiatement après le verbe (est-il). Elle(s) est un cas spécial : elle(s) travaille(nt) (cf. il(s), mais aussi je pense à elle(s) (cf. nous, vous).

chante, ce qui aurait eu l'avantage d'éliminer à la fois-ons et -ez? Pourquoi a-t-on remplacé par on chante surtout la 4° pers. et non pas la 5°?

Quant à la première question, on doit naturellement compter avec la tradition, mais il y a autre chose. Nous chantons et vous chantez sont appuyés par les impératifs chantons et chantez, comme l'a démontré J. Orr ¹. Pour ce qui est de la 5° pers., Meillet fait remarquer qu'elle se rencontre très souvent et qu'elle est défendue par les formes aussi courantes de l'impératif ².

Ayant décrit l'emploi des formes nous parlons, vous parlez et parlons, parlez, M^{me} Csécsy ajoute : « C'est ainsi que la langue tire parti de la coexistence de deux sortes de marques personnelles — suffixes d'une part, pronoms personnels d'autre part — pour distinguer, aux mêmes personnes, les deux modes d'expression qu'il est convenu d'appeler respectivement impératif et indicatif. Ce qui, à première vue, pouvait paraître gaspillage, inconséquence ou surdétermination pléthorique, se révèle, au contraire, être une économie remarquable 3. » Bally, au contraire, écrit que, dans nous chantons, « le verbe a conservé une désinence spéciale et inutile, qui détonne avec celles de je chante, tu chantes, ils chantent, unifiés dans la prononciation + ».

On peut dire en conclusion que, vu les impératifs chantons, chantez, les terminaisons des formes nous chantons et vous chantez ne sont pas inutiles, mais qu'elles sont redondantes et, à cet égard, contrastent avec les autres personnes.

Cette redondance peut être éliminée par l'emploi de on chante, qui remplace surtout nous chantons. C'est — comme nous l'avons dit plus haut — que, par sa propre nature, nous est plus proche de on que les autres personnes et que la rareté relative de la 4^e pers. la rend moins résistante. Cf. les phénomènes parallèles en italien. On peut ajouter que nous chantons est naturellement moins soutenu par l'impératif que vous chantez. J. Orr semble y voir la cause unique de la moindre résistance de nous chantons : « Et si nous marchons, concurrencé par nous, on marche, résiste moins bien que vous marchez, c'est sans doute parce que, à l'impére

^{1.} Voir son article *Problèmes de flexions verbales en français et en anglais*, Fr. Mod., 4, 1936, p. 123-128. Je ne peux pas suivre l'auteur quand il prétend au sujet de la 5^e pers. que « les occasions qui nécessitent son emploi sont, au fond, *relațivement* rares ».

^{2.} Op. cit., p. 69.

^{3.} Op. cit., p. 32.

^{4.} Le langage et la vie, 3e éd., Genève, Lille, 1952, p. 31.

ratif, la première personne du pluriel est beaucoup moins employée que la seconde 1. »

On pourrait objecter que, du point de vue de l'effort articulatoire, il serait plus économique de remplacer par on chante (2 syllabes) la forme plus fréquente vous chantez (3 syllabes) que nous chantons (3 syllabes). Il faut dire que cet avantage doit peser moins lourd que les raisons qui font remplacer la 4^e pers. D'ailleurs, la fréquence de vous chantez est sans doute moins grande dans la langue populaire à cause du tutoiement très répandu², et, comme nous avons pu le constater, c'est certainement sous l'influence de cette langue que le type on chante pour nous chantons est devenu si usuel en français familier.

Nous espérons avoir montré d'une façon satisfaisante qu'une des causes de la grammaticalisation de *on* pour *nous* réside dans un certain déséquilibre du système verbal français³.

On sait qu'en français, les pron. pers. suj. ont des formes toniques et des formes atones (ces dernières de nature plus ou moins préfixale; cf. plus haut): moi, je; toi, tu; lui, il; eux, ils (pron. tonique différent du pron. atone); elle(s), elle(s); nous, nous; vous, vous (même forme dans les deux fonctions). Toutes les formes toniques citées peuvent aussi servir de rég.

M^{me} Csécsy parle de la modification que ce système subit par l'emploi de *on* pour *nous*: « Le remplacement, dans le langage familier, de la forme/nuparlô/par la forme/õparl/a renversé les proportions en faveur des cas où le pronom tonique est différent du pronom atone (5:3, à la place de 4:4). « Nous, on parle » rappelle les couples « moi, je parle », « toi, tu parles », etc., et est certainement plus expressif que « nous, nous parlons ». Peut-être serait-ce là une des raisons qui, inconsciemment, ont amené les sujets parlants à substituer cette forme à la 1^{re} personne régulière ? 4 »

- 1. Op. cit., p. 126.
- 2. Cf. C. Bally, Linguistique générale et linguistique française, 2º éd., Berne, 1944, § 339 : «... vous marchez, dans une de ces fonctions, est compromis par le tutoiement, très fréquent dans le peuple. » Cf. aussi Bauche, op. cit., p. 98 : « L'homme du peuple tutoie souvent d'autres hommes du peuple qu'il ne connaît pas, même en dehors de la camaraderie de métier. »
- 3. Nous avons choisi comme point de départ un verbe du type le plus simple. On finit pour nous finissons, p. ex., simplifie un paradigme un peu plus compliqué que le prés. ind. de chanter.
 - 4. Op. cit., p. 34-35.

L'auteur a sans doute raison. La tendance à opposer, de façon plus claire et plus expressive, la forme tonique à la forme atone se manifeste aussi autrement que par l'usage de *on* à la place de *nous* atone.

Comme le signale le FEW, art. nos, p. 193, a, beaucoup de patois ont le type je connaissons pour nous connaissons (cf. ALF, c. 318), alors qu'en picard, nous se réduit phonétiquement devant le verbe, etc. En wallon, la forme tonique est nous autres. On sait d'ailleurs que cette dernière combinaison se rencontre souvent en français populaire (Nous aut' on s'en fout!) 1

Quant au type *je connaissons*, il faut se souvenir que *je* est contenu dans *nous* (le *je* dilaté de Benveniste; cf. ci-dessus). Selon M. Cressot, une idée de solidarité explique probablement ce type². Quoi qu'il en soit, l'emploi de *je* rend possible une opposition nette entre la forme atone et la forme tonique. Peut-être s'agit-il aussi d'un besoin de distinguer le suj. du rég. (*je nous reverrons*; cf. *ALF*, c. A, B 1696)³.

Spitzer, op. cit., p. 157, croit que les types on va et j'allons ont provoqué le dépérissement de la 4° pers., et que je nous reverrons, senti comme illogique, a pu faire préférer on se reverra. Il me semble plus juste de dire que le succès de ces types s'explique par une faiblesse inhérente à la 4° pers. (nous) nous allons. Cf. ci-dessus.

Selon Nyrop, les constructions nous (deux), on se marie et on se marie, nous deux, sont dues à une contamination de nous nous marions et de son substitut on se marie 4. M. Cressot dit que « le tour contaminé : nous, on a été au cinéma, résulte uniquement de la nécessité de disposer pour on d'une forme tonique » 5. A mon avis, il ne faut guère parler de contamination. L'introduction de on chante pour nous chantons a naturellement amené ensuite nous, on chante pour nous, nous chantons. Nous avons vu que cette conséquence de l'emploi du type on chante a dû en favoriser la propagation, en créant une opposition nette entre la forme tonique et la forme atone : le couple nous, nous remplacé par nous, on. Rappelons cependant que le type nous, on chante est encore regardé comme popu-

^{1.} Voir Bauche, op. cit., p. 97, et cf. l'espagnol nosotros, vosotros.

^{2.} Fr. mod., 11, 1943, p. 257.

^{3.} Voir O. Pfau, Ein Beitrag zur Kenntnis der modern-französischen Volkssprache, Marburg, 1901, p. 52-53.

^{4.} Étude syntaxique..., p. 177, et Grammaire historique, V, § 383.

^{5.} Fr. Mod., 11, 1943, p. 262, note 4.

laire par le Petit Robert, alors que le Dict. du français contemporain le qualifie de familier.

Ajoutons que, dans les patois, un besoin de différencier les formes se fait souvent sentir aussi en ce qui concerne *nous* en tant que régime tonique et atone. Il y en est de même de *vous* dans ses différentes fonctions ¹.

Quant aux verbes réfléchis, Nyrop croit qu'on a instinctivement voulu éviter la répétition de nous : on s'est bien amusé au lieu de nous nous sommes bien amusés 2. H. Frei cite nous, nous nous amusons remplacé par nous, on s'amuse sans répétition de la même syllabe 3. Sandfeld parle d'une tendance à éviter la 4e pers., qui semble se manifester surtout dans les verbes réfléchis 4.

On ne doit certainement pas exagérer l'importance pour la grammaticalisation de on remplaçant nous qu'a pu avoir l'inconvénient éventuel d'un nous répété (nous nous amusons, cf. vous vous amusez), mais l'avantage d'éviter la répétition que présente l'usage de on (on s'amuse) peut être un de plusieurs facteurs qui ont contribué au succès de cette dernière construction. Cf. plus haut je nous reverrons pour nous nous reverrons.

Le fait que nous croyions, p. ex., se confonde facilement avec nous croyons dans la prononciation, est, selon H. Frei, op. cit., p. 77, une des raisons qui favorisent l'emploi de on. (Nous) on croit et (nous) on croyait indiquent clairement de quel temps il s'agit 5. Je ne crois pas qu'on doive accorder trop d'importance à cet avantage, mais l'insuffisance de l'opposition nous croyons/nous croyions (cf. vous croyez/vous croyiez) constitue sans doute un petit détail d'un ensemble de faits qui font préférer on à nous.

Nous avons dit au début de cet article que on peut remplacer n'importe quel pron. pers. suj. atone. Frei voit, op. cit., p. 147, un grand avantage dans cette interchangeabilité des personnes. Cependant, il est évident que, poussée trop loin, elle pourrait nuire à la clarté de la langue.

^{1.} Voir FEW, art. nos, p. 193, a, et vos, p. 635, b.

^{2.} Voir Nouvelles remarques syntaxiques, p. 326, et cf. Grammaire historique, V, § 379.

^{3.} Op. cit., p. 147. Selon Bally, Le langage et la vie, p. 32, « la forme nous nous nous révoltons est obscure et ridicule; nous on se révolte satisfait, quoi qu'en disent les puristes, à la fois l'esprit et l'oreille ». Cette première forme est pourtant moins « ridicule » que ne le pense l'auteur, puisque le premier nous n'appartient pas au même groupe rythmique que les deux derniers.

^{4.} Op. cit., § 223.

^{5.} Cf. Bally, Le langage et la vie, p. 32, qui renvoie d'ailleurs à Frei.

M. De Boer, qui a étudié Frei, compare nous, on croit avec des phrases telles que Les femmes, ça veut toujours plus qu'on leur en donne et Les soldats, il est malheureux (phrase populaire). Après un signe numériquement caractérisé et repris par un représentant, on chercherait à éviter l'expression explicite du nombre ¹. Cependant, comme nous l'avons supposé plus haut, on croit pour nous croyons a dû entraîner nous, on croit à la place de nous, nous croyons, ce qui n'exclut pas la possibilité que nous, on croit ait trouvé un certain appui dans des constructions comme les soldats, ça mange.

Avant de résumer tout notre article, nous allons rappeler brièvement certains faits signalés ci-dessus qui ont dû contribuer au succès de *on* pour *nous* et à sa grammaticalisation.

Par sa nature, nous est plus proche de on que les autres pers., et sa rareté relative le rend moins résistant. Un certain déséquilibre du système verbal favorise l'emploi du type on chante, plus économique que nous chantons. Le couple nous, on remplaçant nous, nous satisfait à un besoin de marquer nettement l'opposition entre la forme tonique et la forme atone du pron. pers. Le nous répété des verbes réfléchis (nous nous amusons) et la fréquente confusion phonétique des types nous croyons et nous croyions ont pu faire préférer la construction avec on.

Il est temps de passer au résumé final.

Résumé.

Dans le français familier d'aujourd'hui, le type *on chante* remplace très souvent la 4^e pers. *nous chantons*. Cet usage n'est pas encore tout à fait accepté, et la limite entre la langue familière et la langue populaire est flottante. Quand *on* se substitue aux autres personnes, il semble toujours s'agir de différentes nuances stylistiques sauf pour la première.

La consultation de quantité de travaux linguistiques des soixante premières années de ce siècle nous apprend que on remplace plus souvent nous que les autres personnes, et que l'emploi plus ou moins constant de cet indéfini à la place de nous paraît se répandre toujours davantage au cours de cette période. Cet emploi se trouve notamment dans le peuple, mais aussi dans la langue familière, où il finit par devenir très fréquent malgré la critique des défenseurs de la langue.

Tout porte à croire que c'est à l'influence du langage populaire que

^{1.} Voir Syntaxe du français moderne, Leyde, 1954, § 208.

nous devons la grande extension de *on* pour *nous* en français familier. Cela n'exclut pas la possibilité d'une certaine influence du français régional et des patois connaissant notre phénomène. Il est probable que les deux guerres mondiales en ont facilité la propagation.

Quant aux patois et au français régional, on pour nous est attesté dans le centre et l'ouest de la France, mais aussi ailleurs dans ce pays, ainsi qu'en Suisse, en Belgique, au Canada et en Louisiane. L'existence de cet usage en Amérique montre qu'il n'est pas absolument impossible que, dans certaines régions, il soit — au moins à un stade préparatoire — antérieur à la colonisation du Canada.

Dès le moyen âge, *on* remplace quelquefois les pron. pers. suj., mais son emploi plus ou moins constant au lieu de *nous* semble être assez récent dans la langue familière, un peu plus vieux en français populaire.

En Toscane, la forme réfléchie si canta 'on chante' se substitue fréquemment à la 4^e pers. cantiamo. On trouve aussi noi si canta tout comme le français nous on chante. De même, certains dialectes lombards se servent du continuateur de homo cantat au sens de 'nous chantons', bien que homo n'y subsiste pas en tant que pron. indéfini. Autrefois il a dû avoir cette fonction.

Rien ne nous oblige à supposer un rapport historique entre les phénomènes parallèles en français et en italien, qui, du point de vue psychologique, s'expliquent bien dans chaque langue séparément.

On remplaçant nous (ou je) a autrefois dû avoir toujours une nuance stylistique. Deux phases caractérisent donc son évolution : d'abord emploi stylistique, ensuite grammaticalisation et perte de la valeur stylistique spéciale.

Originairement il s'agit sans doute d'un besoin de ne pas trop se montrer soi-même, qui peut avoir plusieurs causes. Certains contextes ont pu faciliter le passage d'un sens général à un sens particulier.

Il y a d'autres faits qui ont dû favoriser l'emploi de *on* pour *nous* de telle sorte qu'il a fini par être grammaticalisé dans certains patois et dans les langues populaire et familière, où normalement ce *on* n'a donc plus aucune valeur stylistique spéciale.

Par sa nature même, *nous* est plus proche que les autres pers. de l'indéfini *on*, auquel il peut servir de régime et avec lequel il peut commuter, suivi d'un verbe au présent, pour indiquer une vérité générale applicable à tous. Ces trois liens entre ces deux pron. ont certainement facilité la substitution de *on* à *nous*.

Le fait que la 4° pers. semble moins fréquente que les autres, a dû la rendre moins résistante.

Les explications données jusqu'ici conviennent, mutatis mutandis, également aux phénomènes parallèles en italien.

Plus économique que la forme redondante nous chantons, son substitut on chante simplifie le paradigme et le rend plus préfixal et plus uniforme. Bien soutenu par le fréquent impératif correspondant, vous chantez se maintient en général.

L'emploi de on chante au lieu de nous chantons entraîne nous, on chante pour nous, nous chantons. Le couple nous, on oppose, de façon plus claire et plus expressive, la forme tonique à la forme atone.

Il y a d'autres facteurs qui, en une certaine mesure, ont pu contribuer au succès de on remplaçant nous.

En disant on s'amuse pour nous nous amusons, on évite la répétition de nous, et les types nous croyons et nous croyions se confondent souvent phonétiquement, alors que (nous) on croit et (nous) on croyait indiquent nettement de quel temps il s'agit. Le tour nous, on chante a pu trouver un certain appui dans une construction telle que les soldats, ça mange.

Comme souvent en linguistique, on peut constater enfin qu'il n'y a pas une seule explication qui soit la bonne. Plusieurs facteurs ont plus ou moins contribué à l'expansion de on pour nous, et peut-être y en a-t-il encore d'autres que ceux que nous venons de signaler. Il est très possible qu'une étude approfondie de la langue parlée et des dialectes et un dépouillement attentif des textes eussent modifié l'image de notre phénomène qui se détache de cet article.

BIBLIOGRAPHIE

ALF = Gilliéron, J., et Edmont, E., Atlas linguistique de la France, Paris, 1902-1910. ALL = Gardette, P., Atlas linguistique et ethnographique du Lyonnais, t. 3, Lyon, 1956. Archiv = Archiv für das Studium der neueren Sprachen und Literaturen, 1846.

Bally, C., Le langage et la vie, 3e éd., Genève, Lille, 1952.

— Linguistique générale et linguistique française, 2e éd., Berne, 1944.

Bauche, H., Le langage populaire, nouv. éd., Paris, 1946.

Bélisle, L. A., Dictionnaire général de la langue française au Canada, Québec, 1957.

Benveniste, É., Structure des relations de personne dans le verbe, Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 43, 1947, p. 1-12.

De Boer, C., Syntaxe du français moderne, Leyde, 1954.

Brunot, F., La pensée et la langue, Paris, 1922.

Conwell, M. J., et Juilland, A., Louisiana French Grammar, t. I, Phonology, Morphology and Syntax, La Haye, 1963.

Cressot, M., Le style et ses techniques, 4e éd., Paris, 1959.

- Transposition de personne et impersonnalisation, Fr. Mod., 11, 1943, p. 255-262.

Csécsy, M., Personnes et nombre dans les formes orales du verbe, Le français dans le monde, 56, 1968, p. 31-35.

Damourette, J., et Pichon, É., Des mots à la pensée, Essai de grammaire française, t. 6, Paris, 1943.

Dict. du français contemporain = Dubois, J., Lagane, R., etc., Dictionnaire du français contemporain, Paris, 1966.

Dubois, J., Grammaire structurale du français, nom et pronom, Paris, 1965.

FEW = von Wartburg, W., Französisches etymologisches Wörterbuch, Bonn, Leipzig, Berlin, Bâle, 1928-.

Fleury, J., No normand et on français, Rom., 12, 1883, p. 342-345.

— No, noz en normand, Rom., 10, 1881, p. 402-404.

Foulet, L., Compte rendu de K. Nyrop, Étude syntaxique..., Rom., 45, 1918, p. 157-158.

Frei, H., La grammaire des sautes, Paris, Genève, Leipzig, 1929.

Fr. Mod. = Le français moderne, Paris, 1933-.

Gougenheim, G., Le « nous » de solidarité et de substitution, Revue de philologie française, 1933, p. 109-117.

Grevisse, M., Le bon usage, 8e éd., Gembloux, Paris, 1964.

Guiraud, P., Le français populaire, Que sais-je?, nº 1172, Paris, 1965.

Havet, L., Nous et on, Rom., 7, 1878, p. 109-110.

Hubschmied, J. U., Zur Bildung des Imperfekts im Frankoprovenzalischen, Halle, 1914.

Jaberg, K., Über die assoziativen Erscheinungen in der Verbalstexion einer südostfranzösischen Dialektgruppe, Aarau, 1906.

Joret, C., No n' et on, Rom., 8, 1879, p. 102-103.

-No = On, Rom., 12, 1883, p. 508-591.

- Nous = on, Rom., 13, 1884, p. 424-425.

Kärde, S., Quelques manières d'exprimer l'idée d'un sujet indéterminé ou général en espagnol, Upsal, 1943.

Lagane, R., On pronom indéfini ou pronom personnel?, Le français dans le monde, 21, 1963, p. 39-40.

Le Bidois, G. et R., Syntaxe du français moderne, t. I, Paris, 1935.

Mauger, G., Grammaire pratique du français d'aujourd'hui, Paris, 1968.

Meillet, A., Compte rendu de K. Nyrop, Étude syntaxique..., Bulletin de la Société de linguistique de Paris, 20, 1917, p. 67-69.

Meyer-Lübke, W., Das Französische in Kanada, Germanisch-romanische Monatsschrift, 1, 1909, p. 133-139.

- Grammaire des langues romanes, t. II, Paris, 1895.

Nyrop, K., Étude syntaxique sur le pronom indéfini « on », Oversigt over det Kongelige Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger (Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark), 1916, nº 2, Copenhague, 1916, p. 169-179.

- Grammaire historique de la langue française, t. V, Copenhague, 1925.

- Nouvelles remarques syntaxiques sur le pronom indéfini « on », Oversigt over det Kon-

gelige Danske Videnskabernes Selskabs Forhandlinger (Bulletin de l'Académie Royale des Sciences et des Lettres de Danemark), 1916, nº 4, Copenhague, 1916, p. 321-327.

Orr, J., Problèmes de flexions verbales en français et en anglais, Fr. Mod., 4, 1936, p. 123-128.

Paris, G., Compte rendu de Flechia, Intorno ad una peculiarità di flessione verbale in alcuni dialetti lombardi, Rome, 1876, Rom., 6, 1877, p. 302.

Petit Robert = Robert, P., Rey, A., etc., Le petit Robert, Paris, 1967.

Pfau, O., Ein Beitrag zur Kenntnis der modern-französischen Volkssprache, Marburg, 1901.

Regula, M., et Jernej, J., Grammatica italiana descrittiva su basi storiche e psicologiche, Berne, Munich, 1965.

Richter, E, Die Entwicklung des neuesten Französischen, Bielefeld, Leipzig, 1933.

- Studie über das neueste Französisch, Archiv, 136, 1917, p. 275.

Rieder, G., *Probleme des Kriegsfranzö-ischen*, Hauptfragen der Romanistik, Festschrift für Philipp August Becker zum 1. Juni 1922, Heidelberg, 1922, p. 155-169.

Rodhé, É., Essais de philologie moderne, t. I, Lund, 1901.

Rohlfs, G., Historische Grammalik der italienischen Sprache, t. II, Berne, 1949.

— Volkssprachliche Einflüsse im modernen Französisch, Vortrag gehalten anlässlich der Jahresversammlung des Württembergischen Philologenvereins in Stuttgart am 14. April 1928, Brunswick, Berlin, Hambourg, s. d.

Rom. = Romania, Paris, 1872-.

Sandfeld, K., Syntaxe du français contemporain, t. I, Paris, 1928.

Schlaepfer, R., Die Ausdrucksformen für « man » im Italienischen, Zurich, 1933.

Schultz-Gora, O., On in der alten Sprache für Personalpronomen, Archiv, 154, 1928, p. 280-282.

Schulze, A., Zur Verwendung des Indefinitums on für das Personalpronomen, Archiv, 169, 1936, p. 229-232.

Spitzer, L., Einordnung des Individuellen unter die Allgemeinheit, I. on va = nous allons, Aufsätze zur romanischen Syntax und Stilistik, Halle, 1918, p. 144-160.

Thomas, A., Dictionnaire des difficultés de la langue française, Paris, 1956.

Tjerneld, H., Franskan och andra världskriget, Moderna språk, 41, 1947, p. 32-39.

Togeby, K., Fransk grammatik, Copenhague, 1965.

Tranaas, T., Notes de syntaxe sur le français populaire, Die neueren Sprachen, 31, 1923, p. 302-315.

Wagner, R. L., et Pinchon, J., Grammaire du français classique et moderne, Paris, 1962. von Wartburg, W., Évolution et structure de la langue française, 5e éd., Berne, 1958.

— Problèmes et méthodes de la linguistique, 2º éd., Paris, 1963.

— et Zumthor, P., Précis de syntaxe du français contemporain, 2º éd., Berne, 1958.

Weerenbeck, B. H. J., *Le pronom on en français et en provençal*, Verhandelingen der Nederlandsche Akademie van Wetenschappen, Afdeeling letterkunde, nieuwe reeks, XLVIII, no 2, Amsterdam, 1943.

Åke Grafström.